

EXPOSITION

i No Pasarán !

En 1936, les Républicains espagnols n'ont pas gagné la guerre contre le dictateur Franco mais ce sont les premiers à se battre contre le fascisme qui voulait anéantir la démocratie. Pendant la Seconde Guerre mondiale, ils ont combattu le nazisme. Ils en connaissent le prix. Ils n'ont tiré aucune gloire de leur engagement, leur combat a été celui d'hommes et de femmes de devoir, d'hommes et de femmes au service de la liberté. Ils sont une leçon d'histoire, une leçon de citoyenneté ! Et, aujourd'hui, malgré les obstacles, ils résistent encore, ils continuent de lutter...

*« Ils ne passeront pas ! »
tel était le cri de ralliement
des résistants antifascistes
en Espagne ! »*



exposition fiche technique



Vue de l'extérieur (les affiches)



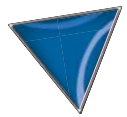
Vue de l'intérieur (le contenu)

À travers cet outil des Territoires de la Mémoire, les visiteurs de l'exposition « No Pasarán » découvriront qu'il est indispensable de se rassembler, aujourd'hui encore, pour dire « non ! » au fascisme.

Dédiée aux partisans de la Seconde République espagnole, les apatrides et tous les résistants à toutes formes de tentatives liberticides, « No Pasarán » s'inscrit dans la même lignée que l'exposition « Triangle rouge ». Elle s'adresse à un public jeune et adulte. Son didactisme ainsi que ses 4 niveaux de lecture permettent de découvrir l'une des périodes les plus tragiques de l'Europe Occidentale.

Le saviez-vous ?

Dans les camps de concentration, le triangle bleu était le signe cousu sur la veste des prisonniers apatrides. La grande majorité de ceux-ci ont été déchus de leur nationalité espagnole après s'être opposés au franquisme. C'est essentiellement pour cette raison que le public est guidé par une silhouette bleue au travers de cette exposition.



L'exposition « No Pasarán » se compose de :

- 11 panneaux recto-verso (120 x 240 cm) ;
- 1 éclairage encastré adapté à l'exposition ;
- 1 structure métallique spécifique rendant l'exposition entièrement autoportante.

5 niveaux de lecture cohabitent :

- la narration de l'histoire de la journaliste témoin ;
- plus de 20 textes explicatifs ;
- 1 ligne du temps replaçant la période présentée dans une perspective plus large ;
- 1 niveau symbolique et interactif : une silhouette bleue est mise en situation et est incrustée dans certains clichés. Il s'agit de La Pasionaria, célèbre résistante espagnole, que l'on retrouve au cœur de tous les événements présentés ;
- 10 affiches de la Seconde République, reproduction de véritables sources iconographiques au dos de chaque panneau.



exposition conseillée à partir de 11-12 ans

Nos services incluent :

- transport, montage (± 4h) et démontage (± 4h) de l'exposition pris en charge par nos soins (dans le Bénélux) ;
- assurance transport incluse ;
- réalisation et impression de 250 invitations (US) et de 50 affiches promotionnelles (A3) sur base d'un format existant à compléter par vos soins (à fournir au maximum 20 jours ouvrables avant le premier jour de diffusion de l'exposition) ;
- 1 formation (2 h) à la guidance de cette exposition ;
- 50 carnets « Pour Mémoire » ;
- 100 pin's « Triangle Rouge » ;
- quelques supports de présentation des Territoires de la Mémoire ;
- assistance et conseils techniques pour la mise en place de votre diffusion ;
- prévisualisation de la salle d'exposition par un membre de notre équipe de montage pour s'assurer de la conformité technique de l'espace d'accueil (uniquement sur demande en cas de doute) ;
- liste d'ouvrages sur cette thématique édités par les Éditions Tirésias est disponible sur demande ;
- exploitation pédagogique spécifique téléchargeable sur notre site Internet.

Les éléments dont vous devez disposer :

- surface d'exposition de plus de 70m² d'une hauteur minimale de 2,5 m ;
- raccordement électrique multiple (min. 2 prises) de 220v mono, 16 A.

Il est conseillé de guider l'exposition « No Pasarán ». Nous vous proposons donc de former votre propre équipe de guides.

Les modalités :

- PAF : 750€ hors réduction pour les partenaires du réseau « Territoire de Mémoire » ;
- mise à disposition allant de 15 jours (minimum) à 1 mois (maximum) ;
- la convention de partenariat doit nous parvenir dûment complétée et signée au maximum 5 semaines avant le montage.

Il vous est vivement conseillé de contracter une assurance tous risques d'une valeur de 20 000€.